

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance extraordinaire du 8 décembre 2015, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

Nom de l'événement	Lieu(x) de réalisation	Date(s)
Concert de Noël Chantefleurs de L'Île-des-Soeurs Corporation Proment	Plazza piétonnière entre les 2 tours ÉVOLO, situées sur la Pointe-Nord, dans le quartier de L'Île-des-Sœurs	Dimanche 13 décembre de 14 h 30 à 17 h 30

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA14 210007) et son annexe A;

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 16 décembre 2015

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement